... ROYALE DE CHIRURGIE

n°. 208. 1.

Raport de deux observations sur une playe ala Poitrine et sur une playe ala tête.

VI. 1542

Nous soussignés avons examiné une observation envoyée par Mr. Duluc chirurgien major du Regiment de la marine, sur une playe a la Poitrine.

Il dit qu'un officier receu ala partie laterale de la poitrine entre la deuxieme et la troisieme des vrayes cotes en comptant de haut en bas, un coup d'Epée. Qu'il jugea que le coup avoit percé de part en part le mediastin et les deux lobes du poulmon, parcequil trouva au coté opposé aussy entre la deuxieme et la troisieme des vrayes cotes, un petit trou que probablement la pointe de l'epée avoit fait, et une legere Ekimose.

Le malade fut trois grandes heures a venir apied depuis le lieu ou il avoit eté blessé jusqu'a

ARC 34 N°. 131

celuy ou etoit Mr. Duluc; et pendant cetems il se fit un Emphisème tres considerable qui s'etendoit depuis le sommet de la tête jusqu'aux genoux. Mr. Duluc marque de plus que le malade rendoit le sang a gros bouillons par la bouche, quil avoit le poulx petit et intermittent, quil ne pouvoit presque respirer, et etoit dans le hoquet.

Mr. Duluc agrandit la playe exterieure jusqu'aux muscles intercosteaux exclusivement, et au meme instant il sortit beaucoup d'air de la poitrine.

Apres avoir pancé la playe il fit deux saignées a tres peu de distance l'une de l'autre ce qui calma dit-il la difficulté de respirer, sans quoy il se proposoit de faire l'empiême.

Comme le malade expectoroit beaucoup de sang il le saigna onze fois en trois jours et luy fit prendre de demie heure en demie heure un scrupule

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

d'alum de Roche dissou dans une decoction vulneraire et astringente, y joignant six gouttes anodines dans chaqu'une. Apres les quatre premieres prises le malade ayant dormi pres de deux heures il cracha moins de sang; alors Mr. Duluc eloigna les prises d'alum dont il donna en trois jours jusqua six gros, ne le cessant qu'au bout de ce tems parceque le crachement etoit cessé.

Tous les accidents etant calmés dés le quatrieme jour Mr. Duluc travailla a la reunion de la playe qui fut cicatrisée le quatorzieme jour.

La Conduitte que Mr. Duluc a tenu dans le traittement de cette playe et le succez qui la suivi rendent cette observation digne d'etre inserée dans les memoires.

Apres cette observation Mr. Duluc parle d'un

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

malade qui, a l'affaire de Clausen, recut un coup
de fusil au dessus de la Racine du nez entre les
deux surcils, maladie dont Mr de la martiniere
nous a donné l'observation. Il dit quil n'a point
vu ce malade dez l'instant de sa blessure et quil
le trouva a Treves lorsque les chirurgiens de
l'hopital en furent partis, tems auquel Monsr.
de Belisle le chargea de voir les blessés conjointement
avec Mr. Du case. C'est sur ce quil a vu ce blessé
jusqu'a sa guerison quil croit pouvoir en donner
son avis.

Il ne croit pas que la balle soit perdüe dans le
crane, et il se fonde sur deux raisons. La premiere
est que la balle etoit tirée de fort loin et presqu'a la
fin de sa course. Il ajoute que le blessé etant tombé
sur le visage la balle est probablement tombée
par terre ce qui fait qu'on ne la pu trouver.

Tout cela peut etre vray, mais ce ne sont que des allegations sans preuves. La seconde raison qu'il en donne c'est que les pieces fracturées faisoient dans la playe une embarure. Si dit-il la balle etoit entrée dans le crane elle auroit poussée devant elle les pieces d'os qu'elle auroit brisé et elle ne seroit pas restée embarée dans le sinus: Ce raisonnement n'est pas exactement juste car la duremere et le cerveau auroient pu par le ressort de ce viscere soulever une partie des pieces enfoncées et les relever jusque dans le sinus. mais sans trop discuter ce point, il suffit de dire que M.r Duluc ne parle que sur le raport qu'on luy a fait. D'ailleurs M.r De la martiniere qui n'a vu le malade que le troisieme jour ne parle point d'embarure: il dit qu'il avoit vu les deux tables de l'os exactement perforées, que le fracas

de l'interne etoit plus considerable que celuy de lexterne et quil avoit trouvé plusieurs pieces de la table interne engagées dans la duremere.

On ne peut donc rien conclure de ce que Mr Duluc dit de ce blessé, et ce nest que dans la suitte qu'on poura seclaircir la contradiction qui se trouve entre Mrs de la martiniere et du luc sur lexistance de la balle dans le crane. /.

a Paris ce avril 1736. Le Dran

En parlant de la premiere observation avec Mr Duluc dans un voyage quil a fait a Paris, il ma dit quil avoit porté son doigt dans la playe des muscles intercostaux et quil navoit point trouvé que le poulmon fut adherent a

la plevre. Il m'a dit encor qu'il ne s'étoit
proposé de faire l'empreinte que sur le simple
soubçon du sang epanché sur le diaphragme
des deux cotés de la poitrine, le malade ne
pouvant se tenir que sur le dos a demi a son
sceant.

En parlant avec luy sur la seconde observation,
apropos de ce qu'il dit que le coup etoit tiré de
fort loin et que le malade etoit tombé sur le
nèz, il m'a dit qu'il avoit appris cela du blessé
meme et de ses camarades qui etoient avec luy
lors de sa blessure.

Apropos de l'embarure dont il a parlé
faites par les pieces fracturées il m'a dit
ne le sçavoir que par oui dire. Il m'a dit
de plus que la premiere fois qu'il a vu

le blessé, jl a vu le battement de la duremere
qui couvroit le cerveau au fond de la playe
et quil la touchée avec le bout du doigt. 1.

Le Dran